

Rien d'extraordinaire ne se manifestait autour de la fabrique. Les travaux n'étaient pas encore recommencés. La fabrique était déserte. Il n'y avait plus de Prussiens. Au loin, on apercevait Paris dans son brouillard, sous un ciel blanc et bas, chargé de pluie.

Il n'y a certainement rien de changé. Pourquoi dès lors ai-je peur ?

Il était habillé. C'était l'heure du déjeuner. Il allait savoir par Lucienne des nouvelles de Claudine. Il ouvrit sa porte pour sortir et eut un geste de surprise. Georges était là.

— Qu'est-ce que tu fais là, toi, derrière ma porte ?

— Je t'attendais.

— Depuis longtemps ?

— Depuis huit heures du matin.

— Est-il près de midi ? Ne pouvais-tu frapper et entrer ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Tu dormais, sans doute, d'un profond sommeil. Je tenais à ne te point troubler.

— Qu'as-tu à me dire ?

— Rentrons.

Soit ; mais dépêche-toi. J'ai faim.

Tu n'as perdu ni le sommeil ni l'appétit ; tu es bien heureux.

Je suppose que ce n'est pas pour recommencer tes jérémiades que tu viens me trouver ?

Jean, une heure grave dans ta vie vient de sonner.

Ah ! ah ! fit le misérable en ricanant.

Ecoute et prends bien au sérieux surtout ce que je vais te dire. Nous avons trop attendu, Jean. Voici que Doriat va bientôt payer de sa tête un crime qu'il n'a pas commis. Cette abomination ne peut s'accomplir.

Je me doutais que tu allais recommencer.

Ecoute-moi, te dis-je. Je ne viens plus pour te convaincre, ni pour te supplier, ni pour tâcher de t'attendrir. Je viens ici donner des ordres.

Montmayer haussa les épaules

— Le pauvre garçon ! murmura-t-il, il est devenu fou.

— Des ordres, entends-tu ?

— Cela doit te changer, car tu as passé ta vie à m'obéir. Je suis curieux de te voir dans ton nouveau rôle. Parle. Sois bref. Je t'ai dit que je meurs de faim !

J'ai vécu trop longtemps avec le souvenir de Doriat. Ce remords est devenu insupportable.

Ce crime est le mien. Tu ne l'as ni conçu ni exécuté.

Peu importe. Je le connais. Et le connaissant, je ne puis pas laisser périr cet homme à ta place.

Alors, quel est ton projet ?

— Tu veux dire quels sont mes ordres ? Je veux que tu sauves Doriat.

Je ne le veux pas. Mais, en supposant que je le veuille, comment le pourrais-je ?

En te livrant.

Tu parles sérieusement ? Je te dirai comme je ne sais plus quel personnage dans un drame du boulevard : " Mais c'est ma tête que tu demandes-là ! "

— Tu vas écrire une lettre au juge d'instruction de Versailles. C'est toujours M. de Moraines, ton ancien condisciple, qui, après avoir fait la guerre, est venu reprendre sa place au parquet de Versailles.

— Et dans cette lettre ?

— Tu lui raconteras toute l'histoire de ce crime, depuis le jour où vaincu par la mauvaise chance tu as conçu l'idée de voler, jusqu'au jour où poussé par le remords tu as voulu sauver la tête de Doriat.

— C'est tout ?

— Tu lui donneras toutes les preuves possibles, afin qu'il ne puisse douter. Tu diras dans quelles circonstances le crime s'est commis, pourquoi tu te trouvais là au moment de l'enquête, d'où venait ton émotion, enfin, et tu n'oublieras aucun des détails qui pourraient former sa conviction. Du reste, tu avoues, on te croira. Et pour que ton repentir paraisse sincère, tu indiqueras à M. de Moraines où tu as caché les 50,000 francs volés à Bourreille. Ils sont toujours dans un coffret au fond du vieux puits ?

— Toujours, mais pas pour longtemps, je l'espère,

car je vais les utiliser et bientôt ils auront prospéré entre mes mains.

— Tu vas donc écrire cette lettre. Hâte-toi.

— Je n'écrirai rien du tout. Je n'ai pas envie de tâter de la guillotine. Peste ! comme tu y vas !

— Hâte-toi, te dis-je. Cette lettre écrite, tu me la remettras.

— Ah ! c'est toi qui te chargeras de me dénoncer ?

— Oui.

— Jolie besogne. Mes compliments !

— Mais j'attendrai, pour porter ton aveu aux juges, que tu te sois mis à l'abri des lois de ton pays. Quand tu seras en Amérique, j'irai tout révéler à M. de Moraines. Ta vie sera sauvée, sinon ton honneur.

— Ah ! c'est une solution, cela.

— Tu acceptes ?

— Je refuse.

— Malheureux !

— Tu es fou, pardieu, de me faire une proposition pareille !

— Réfléchis, Jean, je t'en supplie, réfléchis.

— N'en parlons plus, hein ?

— Tu cours à ta perte !

— Je ne crains rien !

— Qui sait si tu ne côtoies pas un abîme.

— Tu m'en avertirais.

— Peut-être !

Montmayer tressaillit et se rapprocha de Georges, le regarda dans les yeux, avec persistance.

— Tu connais quelque chose ?

— Prends garde !

— Parle ! que sais-tu ?

— Je sais que l'heure est venue de te repentir. Crois-moi ! Je sais que tarder davantage, c'est te perdre.

— Parle, te dis-je, parle !

— Je ne sais rien de plus.

Montmayer haussa les épaules et murmura : — Je suis bien sot de m'occuper des paroles de ce malade !

— Tu ne me crois pas !

— Non.

— Tu refuses d'écrire la lettre que je te demande ?

— Je refuse.

— Tu ne veux pas sauver Doriat ?

— Sa mort est nécessaire à la tranquillité de ma vie.

Georges garda un moment le silence.

Puis, tout à coup, il répéta les deux mots bizarres qu'il avait dit la nuit même à Claudine, avec le même accent, les yeux demi-fermés et hochant la tête :

— C'est bien. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi. Je n'aurai rien à me reprocher.

Montmayer descendait à la salle à manger.

Midi sonnait.

Georges suivait son frère. Au moment où Jean, la main tendue, allait ouvrir la porte, Georges l'arrêta et lui demanda à voix basse :

— Jean ?

— Eh bien !

— Une dernière fois ?

— Tu m'ennuies.

— Jean, dans une seconde il sera trop tard.

— Assez !

— Il ouvrit la porte, et poussa un cri de surprise.

Il s'attendait à ne rencontrer personne dans la salle à manger, Lucienne se faisait servir auprès du lit de sa sœur, et Georges l'accompagnait.

Or, elle était pleine de monde.

Et ce n'était pas l'étonnement seul, qui avait fait pousser ce cri à Montmayer, c'était aussi l'épouvante.

Son premier mouvement fut de retourner à la porte et de sortir.

Mais il n'était plus temps.

Deux hommes lui barraient le chemin et venaient de se jeter entre la porte et lui.

De ces deux hommes, l'un lui était inconnu.

Mais l'autre, il lui sembla l'avoir rencontré déjà.

Et il se rappela tout à coup le paysan qui, quelques semaines auparavant, avait apporté à Lucienne une lettre de Claudine.

Cet homme lui souriait et le saluait avec politesse

C'était notre ami Courlande.

En face de lui, tous très pâles et très émus, mais pourtant graves, d'une gravité qui fit passer dans le dos du misérable un frisson de terreur, se tenait M. de Moraines, le juge d'instruction, ayant auprès de lui un homme à cheveux blancs, à la mine fûtée, qui tenait une serviette sous son bras : le greffier.

Lucienne, debout, les bras passés autour de Claudine, demi-couchée dans un fauteuil, Lucienne, comme si elle n'était pas sûre maintenant que sa sœur était sauvée, semblait, à l'entrée de Montmayer, vouloir ainsi la protéger encore.

Georges avait quitté son frère et était allé prendre place au milieu de ceux qui étaient là, de telle sorte que le misérable se trouvait seul, debout dans la salle, comme un accusé comparaisant devant ses juges.

Et parmi les juges, il y avait encore :

Sarlat, le chimiste, et Gauthier Bourreille, le bras en écharpe.

Le premier moment d'angoisse passé, Montmayer essayait de reprendre un peu de sang-froid,

Il jeta sur Georges un regard de haine et de mépris.

Mais le fiévreux ne le regardait pas.

— Tout ce monde ! dit-il d'un ton léger. Claudine levée. J'en suis heureux ! M. Gauthier Bourreille, quelle surprise ! Je savais que vous aviez été blessé à la dernière bataille. Moraines, toi aussi tu as été blessé. C'est aimable de s'être souvenu de moi et de m'avoir fait visite.

Et, se tournant vers Sarlat et le greffier qu'il ne connaissait ni l'un ni l'autre :

— Messieurs.

Puis, tendant la main à M. de Moraines :

— Cher ami, que je suis donc heureux de te revoir !

M. de Moraines resta impassible et ne tendit pas sa main.

Montmayer insista.

— Eh bien ! Moraines, à quoi penses-tu ?

— Montmayer, dit le juge, je ne suis pas votre ami. Je ne suis ici qu'un magistrat chargé de faire justice.

— Et en quoi cela peut-il m'intéresser, je te prie ?

— Je vais vous le dire. Greffier, mettez-vous à cette table. Montmayer, au nom de la loi, je vous arrête.

— Moi ? Tu m'arrêtes ? Quelle est cette plaisanterie ? Et pourquoi, s'il te plaît ? De quoi m'accuse-t-on ?

— D'un assassinat, d'un vol et d'une tentative de meurtre.

— Oh ! oh ! fit Jean, essayant de rire, quelle besogne. Nous ne sommes pas encore en carnaval, cependant, et s'il y a une gageure sur mon compte, je voudrais...

M. de Moraines l'interrompit, sans impatience :

— Montmayer, vous êtes prévenu d'avoir assassiné Bourreille et de lui avoir volé 50,000 francs.

— C'est donc sérieux ?

— Répondez.

— Et que voulez-vous que je réponde à pareille question ?

— La vérité.

— La vérité c'est que j'ignore de quoi vous parlez et que je trouve votre accusation absolument ridicule. Pourquoi aurais-je assassiné Bourreille ? Je ne le connaissais pas. Pour le voler ? Je ne suis pas riche, mais la fabrique suffit à mes besoins. Elle ne chômait pas avant la guerre, et dans quelques jours les travaux reprendront.

— Est-ce tout ce que vous avez à dire ?

— Qui m'accuse, en somme ?

— Plusieurs personnes.

— Je voudrais bien les connaître.

— Qu'à cela ne tienne. Il y a d'abord la victime elle-même. Si elle n'était pas morte.

— Oui, mais Bourreille n'est pas là ! fit Montmayer cyniquement en haussant les épaules.

— Avant de mourir, il a écrit.

— Tiens, tiens, fort curieux ce que vous racontez là.

— Sa main défaillante a tracé avec son sang, sur la muraille de la chambre où s'est commis le meurtre, une phrase accusatrice où votre nom apparaît en toutes lettres.